

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020

À cette séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020 sont présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2020-01-13-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2020-01-13-002

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 9 DÉCEMBRE ET DU 18 DÉCEMBRE 2019

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 9 décembre et du 18 décembre 2019 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2020-01-13-003

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 13 janvier 2020 au montant de 99 458.91\$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes de Décembre 2019

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	6 297.73 \$
2	Telus	1 144.80 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw Direct, couple quilles, Loisirs	49.43 \$
6	Xplornet, Aq.PM.: 57.48\$ Aq.SC: 60.94\$	118.42 \$
7	Visa Desjardins, registre foncier: 18.\$ Mun., frais annuels: 60.\$, Loisirs	78.00 \$
8	Salaires nets des Élus, décembre	2 555.19 \$
9	Salaires nets des Employés, décembre	15 907.78 \$
10	Salaires nets des Pompiers, décembre, gardes-entretiens, Interventions (3 sorties), Prévention, Pratiques, Travail administratif Patrick: 15hres	3 011.37 \$
11	Ministre du Revenu du Québec, remise décembre	6 895.52 \$
12	Receveur Général du Canada, remise décembre	3 159.97 \$
13	REER, cotisations, décembre	1 925.34 \$
14	Financière Manuvie, assurance collective, novembre	2 830.41 \$
15	Canadien National, novembre	592.00 \$
16	134619 Canada Inc. (Albert Tessier), contrat entretien chemins d'hiver, saison 2019-2020, 1er versement 27594.00\$, Rebuts de béton (Remb. Fact. de Germain Durocher): 172.46\$	27 766.46 \$
17	Café Ringo St-Casimir, social des Fêtes municipalité	275.75 \$

18	Électro-Paul Inc, changer démarreur sur pompe #1,PP-1 assainiss: 493.98\$, réparer console de commande sur la cloche, usine Aq.SC: 366.49\$, modifier sortie de lumière, usine Aq.SC: 580.11\$, réparer lumière centre paroissial, Loisirs: 298.74\$, changer thermostat centre récréatif, Loisirs: 90.21\$	1 829.53 \$
19	Ville St-Marc-des-Carières, entraide incendie 22 nov. HLM	295.92 \$
20	André Filteau, remb. facture: Pièce pour ordinateur bibliothèque	11.49 \$
21	Dominic Tessier, frais annuels 2019 pour téléphone cellulaire	600.00 \$
22	Vincent Rivard, remb. taxes cert. d'évaluateur (incendie)	518.15 \$
23	Commission Scolaire de Portneuf, don paniers Noël École Secondaire St-Marc, résol.: 2019-12-09-262	100.00 \$
24	Saint-Vincent de Paul, contribution financière Rés: 2019-12-09-263	100.00 \$
25	Triport Portneuf, aide financière, résol: 2019-12-09-264	100.00 \$
26	Technipc, refaire connexion réseau bureau mun.: 847.62\$, vérification connexion portail gouv. poste DG: 172.46\$, installation configuration accès à distance Any Desk, Aq.SC et Aq.PM: 172.47\$, problème de connexion Aq.SC et Aq.PM: 43.12\$	1 235.67 \$
27	SPA Mauricie, frais accueil chien errant	200.00 \$
28	Premier Tech Aqua, programme d'entretien UV, automne 2019	283.99 \$
29	Comité St-Casimir 2000, réf: Résol: 2011-05-09-116	490.17 \$
30	Postes Canada, Éclaireur édition Janvier	167.37 \$
31	Audrey-Anne Fournier, remb. act. ext. patinage artistique 2 enfants, Loisirs	56.40 \$
32	Éric Langlois, remb. act. ext. patinage artistique 1 enfant, Loisirs	61.50 \$
33	Imprimerie Germain, impression Éclaireur	594.92 \$
34	Restaurant Le Chavigny, souper des Fêtes, bénévoles bibliothèque	170.62 \$
35	Marché Thibault, Mun.: 3.49\$, Loisirs: 21.96\$	25.45 \$
36	Groupe Lafrenière Tracteurs, entretien tracteur: 30.36\$, réparation lumière tracteur: 390.70\$	421.06 \$
37	MRC Portneuf, Hon. Prof. Urbanisme	799.31 \$
38	Lecomte Pouliot Inc. compteurs d'eau Aq.SC: 970.55\$, Aq.PM: 638.40\$	1 608.95 \$
39	Ville Donnacona, cour municipale facturation novembre	90.00 \$
40	Garage Conrad Audet, essence Mun.: 549.75\$, incendie: 30.01\$	579.76 \$
41	PJ Service Mécanique Inc. essence F-550, Mun.: 153.04\$, Incendie: 57.95\$, essuie-glace Kubota, Mun.: 20.64\$	231.63 \$
42	Pharmacie St-Casimir, Mun.	11.48 \$
43	NAPA, réparation camion F-550	26.83 \$
44	SCAR: Mun.: 770.07\$, Loisirs: 67.23\$, Incendie: 57.40\$	894.70 \$

45	Moisan Porte de garage, réparation porte garage (ressorts cassés)	614.13 \$
46	CTM Québec, antenne pour radio Alexandre	14.89 \$
47	Les Entreprises A. Massicotte, réparation lumières de rues	852.22 \$
48	Vohl, pièces aqueduc en inventaire	169.91 \$
49	Alexandre Paquin, frais de déplacements, examen préposé à l'aqueduc Trois-Rivières 88 km. à 0.40	35.20 \$
50	Distribution Pierre Larochelle, présentoir bibliothèque	848.47 \$
51	Univar, produits et transport Aq.SC: 6026.52\$, produits et transport Aq.PM.: 277.99\$	6 304.51 \$
52	Eurofins (Environnex) analyses d'eau potable et usée, décembre	320.38 \$
53	CAPSA, rapport final d'analyse de vulnérabilité de la source de prélèvement AQSC, 2ième vers. Résol: 2018-09-10-183	6 036.19 \$
	TOTAL DU MOIS:	99 458.91 \$
	Municipalité:	94 533.20 \$
	Loisirs:	884.01 \$
	Incendie:	4 041.70 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour du mois de janvier 2020.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Monsieur Raymond Beaudoin n'a rien à signaler.

Monsieur Denis Naud n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville n'a rien à signaler.

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué trois sorties au cours du dernier mois.

Monsieur André Filteau nous informe qu'il participera bientôt à la Table de concertation des Aînés. De plus, il nous indique que la bibliothèque a reçu récemment un nouvel inventaire de livres de la part du Réseau Biblio.

Madame Danielle D. DuSablon nous informe qu'elle a participé au souper organisé par la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe de la reprise des activités à la suite du congé des Fêtes.

2020-01-13-004

MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LE PERSONNEL DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que le personnel des travaux publics a été fortement sollicité durant le congé des Fêtes;

CONSIDÉRANT que le conseil se dit satisfait de la qualité du travail exécuté notamment au niveau de l'entretien des rues et des trottoirs;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADRESSER une motion de félicitations au personnel des travaux publics.

ADOPTÉE

2020-01-13-005

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2020-01-13-006

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS POUR 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les salaires et les avantages sociaux des employés pour 2020;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les employés de la municipalité bénéficient d'une augmentation salariale de 2.0% à compter du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

2020-01-13-007

ADHÉSION À L'ADMQ POUR 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'être membre de cette association;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, adhère à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au coût de 923.43\$ incluant l'abonnement annuel, l'assurance protection et les taxes pour 2020.

D'IMPUTER cette dépense aux postes budgétaires 02 13000 424 «Assurance cautionnement » pour un montant de 375.00\$ (taxes incluses) et 02 13000 494 « Association et abonnement » pour un montant de 548.43\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

2020-01-13-008

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ASSISTER AUX FORMATIONS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'assister à différentes formations offertes en lien avec son emploi;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, est autorisé à s'inscrire aux formations offertes en 2020 en lien avec ses fonctions.

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire 02 13000 454 « Services de formation» pour un montant maximum de 800.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2020-01-13-009

TAUX HORAIRE DES POMPIERS POUR 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les taux horaires des pompiers pour 2020;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les taux horaires des pompiers pour 2020 soient les suivants :

Rémunération de base	59.17 \$ / forfait
Quatrième heure et les suivantes	19.73 \$ / heure
Pratique	14.28 \$ / heure
Prévention	14.28 \$ / heure
Formation	12.75 \$ / heure
Directeur incendie	19.73 \$ / heure

DE profiter de l'occasion pour souligner la qualité du travail accompli par les pompiers.

ADOPTÉE

2020-01-13-010

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 186-2019 FIXANT LE TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 9 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Règlement numéro 186-2019 fixant le taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2020 soit adopté.

Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2020-01-13-011

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LA MMQ

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu récemment le renouvellement de sa police d'assurance générale de la MMQ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat d'assurance générale de la municipalité soit accordé à la MMQ au montant de 38 013.00\$ incluant les taxes pour la période du 15 février 2020 au 15 février 2021.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2020-01-13-012

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / ACQUISITION D'UN NOUVEAU SOUFFLEUR À NEIGE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable à l'acquisition d'un souffleur à neige pour les travaux publics;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADJUGER un contrat de gré à gré à l'entreprise Groupe Lafrenière Tracteurs inc. de Saint-Anne-de-la-Pérade pour l'acquisition d'un (1) souffleur à neige de marque Pronovost modèle P-920 au montant de 17 131.28\$ (taxes incluses) et ce, tel que décrit dans leur soumission du 21 novembre 2019.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23-04000-526 « Machinerie voirie ».

ADOPTÉE

2020-01-13-013

BANQUE D'HEURES POUR LES SERVICES DE M. CÉDRIC PLAMONDON (INCENDIE)

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a signé une entente avec la Ville de Saint-Basile en matière de sécurité dans laquelle il est notamment prévu que M. Cédric Plamondon puisse offrir un service de support technique aux municipalités qui en font la demande à la MRC par voie de résolution;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir souhaite se prévaloir d'une banque d'heures afin que son service de sécurité incendie reçoive du soutien technique de la part de M. Cédric Plamondon;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal réserve une banque d'un maximum de dix (10) heures pour obtenir des services de soutien technique, notamment concernant la mise en service des logiciels Target (ICO Technologies) et Écho MMS (sécurité civile);

QUE le conseil municipal autorise la MRC de Portneuf à facturer les heures de soutien technique réalisées par M. Cédric Plamondon, selon la tarification prévue à l'entente entre la MRC de Portneuf et la Ville de Saint-Basile en matière de services spécialisés, soit un taux horaire de 50 \$/heure et des frais de déplacement à 0,50\$/km.

ADOPTÉE

2020-01-13-014

VENTE DE LA REMORQUE UTILITAIRE USAGÉE

CONSIDÉRANT qu'une annonce a été publiée dans la dernière édition du journal *L'Éclaireur* à ce sujet et qu'aucune offre n'a été reçue pour le prix demandé;

CONSIDÉRANT que M. Jean Tessier offre la somme de 200\$ pour acquérir cet équipement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VENDRE la remorque utilitaire usagée à M. Jean Tessier du 445, boulevard de la Montagne pour un montant de 200\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2020-01-13-015

FILTRE À EAU POUR LES IMMEUBLES DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT qu'un projet pilote de filtre à eau est en cours actuellement dans une résidence du rang Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable à fournir un filtre à eau aux propriétaires des immeubles desservis par le réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne qui en feront la demande;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir est prête à fournir gratuitement un (1) filtre à eau standard aux propriétaires des immeubles desservis par le réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne qui en feront la demande;

QUE les frais d'installation, d'entretien et de renouvellement de la cartouche pour le filtre à eau seront à la charge desdits propriétaires;

DE mettre fin au projet pilote actuellement en cours;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-41310-649 « Pièces et accessoires AQPM ».

ADOPTÉE

2020-01-13-016

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE MÉDICALE DANS L'OUEST DE PORTNEUF – PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DÉDIÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal constate qu'il y a un manque au niveau de la couverture médicale dans l'Ouest de Portneuf et qu'il est raisonnable de s'inquiéter des risques de diminution de la qualité de ce service pour la population;

CONSIDÉRANT QUE les services médicaux de proximité sont un service essentiel, surtout pour les clientèles les plus vulnérables;

CONSIDÉRANT QUE le manque d'attractivité de la région auprès des nouveaux médecins est considérée comme étant une cause importante de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère la situation urgente et préoccupante;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir confirme son engagement à participer à la mise en place d'un comité dédié à l'amélioration de la couverture médicale dans l'Ouest de Portneuf;

QUE ce comité ait pour mandat, notamment, de mettre en place un lieu et des installations attractives pour les nouveaux médecins;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir mandate M. Dominic Tessier Perry, maire pour les représenter au sein du comité;

QUE le conseil municipal regarde la possibilité de participer financièrement, proportionnellement à ses moyens, aux projets qui seront mis sur pieds par le comité, le cas échéant.

ADOPTÉE

2020-01-13-017

BUDGET 2019 RÉVISÉ EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2019 DE L'OMH DU GRAND PORTNEUF ET CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE SAINT-CASIMIR

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir doit approuver le budget 2019 révisé en date du 29 novembre 2019 de l'OMH du Grand Portneuf;

CONSIDÉRANT que la quote-part de la municipalité s'élève à 10% du déficit avant capitalisation de l'ensemble immobilier de Saint-Casimir;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir approuve le budget 2019 révisé en date du 29 novembre 2019 de l'OMH du Grand Portneuf au montant de 3 293 535\$ et accepte de contribuer au déficit de l'ensemble immobilier de Saint-Casimir pour un montant de 5 582\$.

D'INDIQUER à l'OMH du Grand Portneuf qu'une somme de 7 600\$ a déjà été versée au cours de 2019 pour combler les déficits antérieurs incluant celui de l'année 2019;

ADOPTÉE

2020-01-13-018

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / ÉVALUATION DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE SUR LES LOTS 5 020 898 ET 5 389 750

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Casimir doit procéder à une évaluation de la propriété constituée des lots 5 020 898 et 5 389 750;

CONSIDÉRANT que deux firmes d'évaluateurs agréés ont déposé une offre de service en regard de cette évaluation;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADJUGER un contrat de gré à gré au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Gilbert, Deschênes et Associés inc. de Québec au montant de 4 943.93\$ (taxes incluses) et ce, tel que décrit dans leur soumission du 8 janvier 2020.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 41200 419 « Honoraires professionnels » et au règlement d'emprunt à venir.

ADOPTÉE

2020-01-13-019

DEMANDE DE COMMANDITE / SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT la demande reçue de la part des responsables de la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf en regard de l'organisation d'une conférence horticole;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir prête gratuitement à la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf la salle paroissiale le dimanche 20 septembre 2020;

QUE les membres du conseil acceptent de faire un don de 50.00\$ pour les rafraîchissements et la collation qui seront offerts lors de la pause.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions OBNL ».

ADOPTÉE

2020-01-13-020

DEMANDE DE COMMANDITE / 17^E ÉDITION DU FFPE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal désirent soutenir l'organisation de ce festival;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal souhaitent traiter cette demande en deux volets, soit contribution en biens et services et contribution monétaire;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Pour la contribution en biens et services :

QUE la Municipalité de Saint-Casimir accepte de contribuer en biens et services en permettant, du 15 au 26 avril 2020, l'utilisation de la grande salle et de la cuisine, soit 12 jours à 185\$/jour pour un montant de 2 220\$;

DE procéder à l'achat d'une publicité dans le Courrier de Portneuf pour un montant de 450\$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

ADOPTÉE

Pour la contribution monétaire :

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

DE ne pas verser de contribution monétaire à Rendez-vous culturels de Saint-Casimir en regard de l'organisation de la 17^e édition du FFPE.

Le vote est demandé : Pour : 3 / Contre : 3 / Monsieur le maire enregistre son vote contre cette proposition.

La proposition est rejetée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

QUE la Municipalité de Saint-Casimir accepte de verser un montant de 250\$ à Rendez-vous culturels de Saint-Casimir en regard de l'organisation de la 17^e édition du FFPE.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

Le vote est demandé : Pour : 3 / Contre : 3 / Monsieur le maire enregistre son vote pour cette proposition.

La proposition est adoptée.

ADOPTÉE

DIVERS

2020-01-13-021

A) ADJUDICATION D'UN CONTRAT SUR INVITATION / ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BARRAGE (PRISE D'EAU)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé des soumissions relativement à une étude géotechnique dans le cadre des travaux de réfection du barrage (prise d'eau);

CONSIDÉRANT QUE deux (2) des quatre (4) firmes invitées ont déposé récemment à la Municipalité leur proposition d'honoraires de la manière suivante :

Firme	Total (avec taxes)
Groupe Géos inc.	47 139.75\$
Stantec inc.	32 767.88\$

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal procède à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Stantec inc., pour la somme de 32 767.88\$ (taxes incluses);

QUE le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 41200 419 « Honoraires professionnels ».

D'IMPUTER cette dépense au programme PRIMEAU.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2020-01-13-022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h55.

René Savard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire